

DRAGUIGNAN

Une politique du handicap
rondement menée à l'hôpitalBrigitte Dubouis (4^e à partir de la droite) et les différents acteurs de cette journée de sensibilisation. (Ph. B. D.)

En matière d'embauche de travailleurs reconnus handicapés, le centre hospitalier fait mieux que respecter le taux de 6% exigé par la loi. Sous l'impulsion de son directeur, Jean-Christophe Rousseau, et depuis la mise en place il y a deux ans d'une convention avec le « Fond d'insertion pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique », il le dépasse.

« Actuellement, sur les un peu plus de 1 000 agents travaillant ici, nous avons recruté 70 personnes souffrant d'un handicap », indique Brigitte Dubouis, cadre de santé dans l'établissement. L'action de l'hôpital dans le cadre de la « politique du handicap », ne s'arrête pas là.

Au-delà du recrutement, il y a la volonté de maintenir l'emploi, « cela passe par l'amélioration des conditions

de travail de ces personnes », explique celle qui est aussi adjointe au maire, déléguée à la santé et à l'enseignement. Tandis que le DRH, Martin Celli, insiste sur « la vocation du centre hospitalier de Draguignan à apporter son soutien à cette catégorie de personnel et de faciliter son intégration dans les effectifs ».

Bon tempo

Sont impliqués dans cette mission, Annick Beaumont-Laigle, médecin du travail et Hervé Signoret, responsable des achats.

C'est lui qui est chargé notamment de mettre à disposition « du matériel adapté au handicap de chacun » comme ces grands écrans d'ordinateur pour des agents ayant un problème visuel.

Une autre collaboration est précieuse

dans tout ce dispositif. Celle de Cap Emploi. Une Association basée à Toulon et qui s'occupe du recrutement des personnes handicapées en appliquant cette règle que résume l'un de ses responsables, Daniel Cresta, « *placer les gens au bon poste et au bon moment* ».

Ce dernier était présent jeudi matin dans le hall de l'hôpital⁽¹⁾ où était organisée une journée de sensibilisation au handicap à destination du personnel de l'établissement et dont l'intérêt n'est pas mince. « *On a observé depuis deux ans que nous mettons en place cette journée, un regard différent de la part des agents sur le handicap. Ils sont plus ouverts* », reconnaît Brigitte Dubouis.

B. D.

1. Était également représentée l'Ecole d'infirmières de Draguignan.

TRANS EN PROVENCE

Large consensus pour toutes
les délibérations du conseil

Le conseil municipal s'est réuni mercredi sous la présidence du maire, Jacques Lecointe.

Le 8 juillet dernier, le conseil s'était déterminé pour adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel organisé par la Communauté d'agglomération dracénoise. L'autorisation a donc été accordée au maire d'adhérer à l'UGAP⁽¹⁾ et de signer une convention avec celle-ci.

Véhicules de fonction et crise

Le seul point qui a posé débat a concerné le règlement sur les véhicules utilitaires. Nicolas Missud (divers droite) a déclaré qu'en période de crise et de restriction budgétaire, il est anormal que certains utilisent ces véhicules à titre personnel, « *nous demandons une application rigoureuse de ce règlement* ». Il votait contre cette délibération, suivi par les deux élus de son groupe, Andrée Morel et Michel Wurtz, le règlement leur ayant pourtant convenu.

L'assemblée a voté les propositions de recettes et de dépenses de l'exercice 2014

du budget de la commune suivant une décision modificative où les dépenses équilibreront les recettes à hauteur de 100 000 euros. Le versement d'indemnités horaires sera effectif, à compter du 1^{er} janvier 2015, pour tous les agents, dont ceux travaillant les dimanches et jours fériés, soit 0,74 euros par heure. De même, à cette date, la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire a été approuvée.

La crèche avance

Pour les services techniques, concernant la réalisation de la crèche, trois avenants étaient proposés en plus - values ou moins-values pour certaines entreprises. Suivant l'avancement du chantier, une subvention de 140 000 euros a été demandée (année 2014) auprès du conseil général, la commune intervenant à hauteur de 20%.

Reconduction de la taxe d'aménagement et servitude de passage aux Suous ont été approuvées.

J. G.

UGAP : union des regroupements d'achats publics

Pratique

Commissariat : 17**Gendarmerie :**

04.98.10.22.30.

Police municipale :

04.94.68.88.52.

Pompiers : 18**SAMU : 15****Pharmacie : Centre**

commercial «Le

Salamandrier» :

04.94.68.04.43.

À partir de 19 h : pharmacie de

la place du Marché :

04.94.68.02.26.

Après 21 h, tél. commissariat

de police : 04.94.67.15.70.